

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 27 Mars 2009

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION TERRITORIALE DES SOLIDARITÉS
CENTRE DE RESSOURCES ET D'APPUI

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 4/01

OBJET : Centre de Ressources et d'Appui et Direction territoriale des solidarités - Budget primitif 2009.

RÉSUMÉ : Dans le cadre des objectifs assignés tant au Centre de Ressources et d'Appui qu'à la Direction Territoriale des Solidarités, l'enveloppe globale des crédits de fonctionnement s'élève à 335 950 € au titre du BP 2009.

Cette enveloppe de crédits vise à améliorer la qualité des interventions au sein des Maisons Départementales des Solidarités, tant au travers de collaborations avec des partenaires des politiques d'actions sociales du Département que par des mesures favorisant l'accès du public comme la mise à disposition d'interprètes.

Il s'agit d'actions et de mesures concrètes menées au quotidien par le Département au sein des Maisons départementales des Solidarités pour améliorer l'accompagnement des Seine-et-Marnais, tels que les crédits en faveur de l'aide aux victimes ou de lutte contre l'illétrisme.

Les propositions qui vous sont présentées pour le Centre de Ressources et d'Appui et la Direction territoriale des solidarités répondent aux objectifs assignés à chacune de ces deux directions :

- apporter des outils et des méthodes pour améliorer la qualité des interventions au sein des Maisons départementales des solidarités,
- participer au management des équipes,
- compléter l'action de nos professionnels médico-sociaux par des collaborations formalisées avec nos partenaires.

Les inscriptions de crédits qui vous sont proposées relèvent du programme « Appui aux services et partenaires ».

I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009**

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Contrats d'Objectifs/Aides et Actions	145 000
Aides et Actions	47 000
Projets de territoires – Accompagnement technique	80 000
Participation GIP/CDAD	25 000
Territoires – Actions éducatives	15 000
Territoires – Actions collectives	9 000
Subventions/Aides et actions facultatives	10 000
Subvention de fonctionnement – ODAS	4 950
Total de l'enveloppe de dépenses 2009	335 950

OPERATION : CONTRATS D'OBJECTIFS / AIDES ET ACTIONS : 145 000 €

Je vous propose l'inscription d'une enveloppe pour le financement de contrats d'objectifs en cours avec des associations qui viennent, par des actions ou par des ressources spécifiques, soutenir les politiques d'action sociale menées par le Département :

- pour la poursuite des contrats d'objectifs avec le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), et les trois associations d'aides aux victimes oeuvrant sur le département,
- pour le renouvellement du contrat d'objectifs (2009/2011) avec l'Association de Lutte contre l'Illettrisme et l'Analphabétisme (ALCIA),
- et pour la poursuite du soutien à l'association RESO 77. Un contrat d'objectifs (2009/2011) conjoint avec la CAF sera soumis à une prochaine séance de l'Assemblée départementale.

OPERATION : AIDES ET ACTIONS : 47 000 €

Cette opération vise à apporter une qualité d'intervention aux personnes et familles en difficulté :

- a) par la mise à disposition d'interprètes pour les Maisons départementales des solidarités sous forme de permanences (consultations PMI et planification, permanences sociales) ou sous forme de communications téléphoniques pour dénouer rapidement un problème d'ordre familial ou social lors de rendez-vous avec un travailleur médico-social, et sous forme de traduction de documents.

Crédits inscrits Direction territoriale des Solidarités..... 40 000 €

- b) par le paiement d'une bourse d'études à une élève assistante de service social de troisième année.

Une seule boursière passe son DE en juin 2009. Le Département ne rencontrant toujours pas de difficultés à pourvoir les postes d'assistants de service social ou d'éducateurs spécialisés depuis maintenant quatre ans, aucune nouvelle bourse n'a été attribuée en septembre 2008.

Ce dispositif arrive à son terme pour septembre 2009. Une autre démarche est à l'étude, la mise en place de contrats d'apprentissage dans les Maisons départementales des solidarités pour des métiers sociaux comme conseiller en économie sociale et familiale.

Crédits inscrits Centre de Ressources et d'Appui..... 7 000
€

OPERATION : PROJETS DE TERRITOIRE / ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE : 80 000
€

Cette opération vise à financer des interventions d'accompagnement ainsi que des projets de soutien aux équipes d'encadrement des Maisons départementales des solidarités. L'ensemble des interventions est validé par la Direction générale adjointe de la Solidarité, et mis en œuvre au moyen d'un Marché à Procédure Adaptée (MAPA) pluriannuel.

OPERATION : PARTICIPATION G.I.P./CDAD : 25 000 €

Je vous propose l'inscription d'une enveloppe pour la participation du Département au Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Seine-et-Marne (C.D.A.D). Ce groupement d'intérêt public coordonne et soutient des actions d'accès au droit dans les maisons du droit et de la justice et diverses associations. La proposition d'attribution de cette participation sera soumise à une prochaine séance de l'Assemblée départementale.

OPERATION : TERRITOIRE – ACTIONS EDUCATIVES : 15 000 €

Cette opération a pour but de financer, dans le cadre de l'accompagnement individuel d'un mineur ou d'une personne adulte, des prestations socio-éducatives, sportives ou culturelles utilisées comme support de l'intervention. Le paiement de la prestation fait l'objet d'une validation des directeurs des Maisons départementales des solidarités.

OPERATION TERRITOIRE – ACTIONS COLLECTIVES : 9 000 €

La participation ou la mise en œuvre d'actions collectives par les Maisons départementales des solidarités, en direction des personnes ou familles, nécessitent souvent l'intervention de prestataires. Les crédits inscrits permettront de financer ces prestations de service après validation des directions concernées.

OPERATION : SUBVENTIONS / AIDES ET ACTIONS FACULTATIVES : 10 000 €

Je vous propose l'inscription d'une enveloppe de 10 000 € pour l'attribution de subventions ponctuelles à des associations qui en feraient la demande, en cohérence avec les orientations du Département. Les propositions d'attribution de subventions individualisées seront soumises à des prochaines séances de l'Assemblée départementale.

OPERATION : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ODAS : 4 950 €

Cette opération correspond à la participation du Département au financement de l'Observatoire Départemental de l'Action Sociale Décentralisée (ODAS). Cet organisme traite et analyse les données sociales de l'ensemble des Départements.

II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose l'inscription de crédits à l'autorisation de programme suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Appui aux services et partenaires	10 200
Total de l'enveloppe de recettes 2009	10 200

Il s'agit d'une prévision pour recettes diverses et annulation totale ou partielle de mandats.

* * *

En conclusion, je vous propose d'approuver :

pour les dépenses de fonctionnement,

- le montant de l'enveloppe de subventions à répartir ultérieurement en Assemblée départementale,
- le versement d'une subvention à l'ODAS.

Les propositions d'inscriptions de crédits de paiement d'investissement et de fonctionnement seront reprises et votées par chapitre dans le rapport « Projet de budget primitif pour l'exercice 2009 ».

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 4/01 des rapports soumis à la commission
n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement

Rapporteurs : MME AUTREUX
Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement

MME TALLET
Commission n° 7 - Finances

Séance du 27 Mars 2009

OBJET : Centre de Ressources et d'Appui et Direction Direction territoriale des solidarités - Budget primitif 2009.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général Budget primitif 2009

Vu l'avis de la Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement

Vu l'avis de la Commission n° 7 - Finances

DECIDE

Sur le programme «Appui aux services et partenaires».

Pour les dépenses de fonctionnement :

- de créer les subventions suivantes (bénéficiaires ou enveloppes):

Bénéficiaires ou enveloppes de subvention	CP / AD*	BP 2009
Aides et Actions Facultatives	AD	10 000
Subvention de fonctionnement ODAS		4 950

**à répartir ultérieurement en Commission Permanente ou Assemblée départementale*

LE PRÉSIDENT,

V. ÉBLÉ

